

POSTE ACADÉMIQUE TEMPS PLEIN EN LINGUISTIQUE DES LANGUES ROMANES
FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Référence : 2025/A030

Date limite du dépôt des candidatures : 31/01/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

Spécialiste de la linguistique romane (phonétique, phonologie, morphologie et syntaxe) avec des compétences particulières en linguistique de l'italien et de l'espagnol. Une perspective comparatiste et appliquée est fortement souhaitée.

Domaine de recherche :

Linguistique des langues romanes

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

La personne retenue devra assurer la formation des étudiants et des étudiantes de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication — y compris l'encadrement et l'évaluation de mémoires et de doctorats — en linguistique de l'italien et de l'espagnol dans une vision plus large des langues romanes.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- Linguistique comparée des langues romanes (Bachelier)
- Linguistique de l'italien (Master)
- Linguistique de l'espagnol (Master)

Ces cours seront prioritairement destinés aux étudiant-es de Langues et littératures françaises et romanes ainsi qu'aux étudiant-es de Langues et littératures modernes.

Dans un deuxième temps, le candidat ou la candidate retenu-e sera chargé-e d'un autre cours (pour un volume horaire de 24h), destiné prioritairement aux étudiant-es de l'École de traduction et interprétation ISTI-Cooremans :

- Linguistique appliquée des langues romanes (lexicologie, terminologie, traduction) (Master)

Titre requis

Docteur à thèse en linguistique ; philologie ; langues, lettres et traductologie ; ou équivalents.

Compétences requises

- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale, de recherches et de publications scientifiques de niveau international en linguistique des langues romanes et d'un excellent dossier scientifique.
- Si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Vous êtes en mesure de donner des cours en français, en italien et en espagnol.
- Une expérience d'enseignement au niveau universitaire dans le domaine est un atout.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Claudio Gigante (Claudio.Gigante@ulb.be)

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/1f-dossier-de-candidature-acad-tps-plein-docx>). Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisés à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur·e.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.